



Enseignement de spécialité DANSE PREMIERE

[BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019](#)

L'enseignement de spécialité de danse vise à rendre accessible et à développer chez les élèves une culture artistique vivante et ambitieuse.

Aucun prérequis technique et culturel n'est attendu. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi l'enseignement optionnel en classe de seconde.

Cet enseignement repose sur la rencontre avec les œuvres, les artistes, en partenariat avec les structures culturelles et articule de manière indissociable les approches pratiques et la théorie.

L'élève

- porte un regard éclairé et critique sur la variété des pratiques de danse et comprend les enjeux sociétaux et artistiques du corps en mouvement.
- appréhende les dimensions sensible et poétique des langages chorégraphiques, des arts et du corps pour penser, créer et communiquer.
- s'engage dans une activité créative corporelle et apprend à interroger la danse pour en faire un objet d'étude en développant des connaissances et des compétences propres au champ chorégraphique, et en prenant appui sur d'autres champs disciplinaires, d'autres domaines de la pensée et des arts.
- construit des compétences méthodologiques en se confrontant aux démarches de création artistique.
- s'enrichit d'expériences de spectateur, de chorégraphe, d'interprète, de chercheur ou de critique, consolide ses compétences psychosociales Par sa rencontre avec le spectacle vivant
- développe sa créativité, son esprit critique et affirme son engagement individuel et collectif.

Préambule



Enjeux

Ouverture, projet d'orientation

- Les élèves ont des motivations, projets, parcours variés.

Approfondissement

- L'élève pourra poursuivre en terminale

Cumul possible

- Complémentarité entre enseignement optionnel et spécialité pour enrichir le parcours



3 Finalités



Aborder par une approche sensible et scientifique de la diversité des esthétiques et pratiques.



Acquérir des outils et méthodes pour porter un regard éclairé sur la danse et nourrir une pensée critique.



Construire son orientation par la diversité des expériences vécues en danse.

Architecture des programmes

Il revient au professeur, dans son activité de conception :

- d'identifier les connaissances, capacités, attitudes à développer chez les élèves en tant qu'éléments constitutifs des compétences,
- d'élaborer des situations d'enseignement et des dispositifs d'évaluation permettant ces acquisitions.



4 AFL correspondent à de solides acquis pour le lycéen engagé dans l'enseignement de spécialité de danse et garantissent des conditions favorables pour son futur parcours de formation.

1 S'engager corporellement et publiquement en explorant la relation à soi, la relation à l'autre, la relation à l'environnement

2 Conduire un travail chorégraphique singulier, personnel selon une pratique de recherche

3 Mener une analyse sur le mouvement, l'œuvre, l'artiste, la danse, en les situant dans leurs divers contextes

4 Rendre compte de ses acquis et de ses potentialités, et être en capacité de valoriser ses atouts



Compétences



Pour atteindre les AFL, l'élève construit ses compétences à travers des expériences de danseur, chorégraphe, spectateur, critique, chercheur. Elles nécessitent la mobilisation de trois registres de ressources : celui de la **création**, celui de **l'analyse** et celui de la **restitution**. Elles sont le fruit d'apprentissages progressifs et distribués au cours des deux années de formation.

CREER

- Mobiliser le corps en danse selon différents registres expressifs ou esthétiques.
- Revisiter en actes des démarches artistiques identifiées dans les œuvres étudiées.
- Créer un objet chorégraphique en mettant en jeu un ou des processus de composition,

ANALYSER

- Recevoir de manière sensible une proposition chorégraphique.
- Décrire et analyser les images du corps dansant à partir de différents supports d'observation.
- Observer une œuvre selon divers axes de lecture pour en dégager les éléments constitutifs et la situer dans ses contextes.

RESTITUER

- Présenter et interpréter une composition chorégraphique.
- Rendre compte de sa propre expérience dansée, à l'écrit et à l'oral.
- Discuter ou débattre de l'art de la danse, à l'écrit et à l'oral.

Ces axes, non exhaustifs, associés aux contenus, notions, concepts à acquérir :

- permettent au professeur de définir, avec le partenaire culturel et les artistes associés, le choix des œuvres et leur traitement didactique.
- offrent aux élèves l'opportunité de porter sur la danse un regard éclairé, amène à s'interroger et à identifier des problématiques, à construire un discours argumenté.

LE CORPS EN DANSE

LA DANSE, ENTRE CONTINUITÉS ET RUPTURES

Au coeur de ces thèmes d'étude se construit l'interdisciplinarité.

Amener l'élève à :

- questionner les usages et les mises en jeu du corps en danse (le corps interprète, le corps improvisateur, le corps virtuose, le corps spectateur, le corps matière, le corps conscient...).
- s'interroger sur son propre corps, ses émotions et ses sensations, ses envies, ses capacités.

Amener l'élève à :

- questionner les évolutions de la danse et le sens de ces évolutions. Ceci peut se faire à travers un ou plusieurs axes : danse et patrimoine (mémoire, tradition, répertoire...), danse et espace scénique, danse et procédés de composition...
- Identifier des points de rupture et de filiation dans l'histoire, y compris contemporaine, des œuvres et des artistes.

Deux Thèmes d'étude





L'évaluation est un outil au service de la formation des élèves. Le professeur conçoit des évaluations qui permettent de révéler le degré d'acquisition des compétences à un moment donné du parcours de l'élève. ***Une évaluation continue, progressive et explicite des apprentissages est assurée pour tous les élèves qui s'appuie, a minima, sur les éléments suivants :***



Créer, interpréter et présenter une chorégraphie individuelle ou collective en lien avec un thème d'étude choisi et traité dans l'année



Analyser sa prestation (notamment par la captation vidéo) de danseur ou de chorégraphe



Construire un propos oral ou écrit qui témoigne d'une capacité d'analyse de la danse



Produire, présenter son carnet de bord comme « trace » révélatrice de son cheminement artistique



Rendre compte de ses atouts à travers l'élaboration d'un portfolio de compétences



En première, le coefficient est de 8.
En terminale, il est aussi de 8.

Conditions de mise en œuvre de l'enseignement

Pour un enseignement de qualité, il faut réunir les conditions de mise en œuvre optimales pour garantir l'acquisition des compétences attendues et l'équité territoriale.

Partenariat : l'équipe est responsable de l'enseignement. L'expertise professionnelle est partagée entre l'équipe pédagogique, le partenaire culturel et les intervenants. La collaboration avec les artistes, sous différentes formes, est une condition sine qua non. Ce partenariat peut donner lieu à des stages de sensibilisation aux métiers variés du spectacle vivant.

Conditions matérielles : une attention particulière doit être portée aux espaces de pratiques. Les élèves ont accès à une salle de danse au sein du lycée ou, dans le cadre d'un partenariat, dans une structure culturelle ou encore au sein des collectivités territoriales.

Organisation des enseignements : cet enseignement, d'un volume global de quatre heures, rend indissociables les dimensions pratique et théorique.

Regroupement d'enseignements artistiques ou pluridisciplinaires, en co-enseignement ou co-intervention sont encouragés.

Outils : le professeur peut s'appuyer sur des outils pratiques et théoriques pour construire les contenus d'enseignement et permettre à l'élève de vivre des expériences de danseur, de chorégraphe, de spectateur, de critique, de chercheur nécessaires à la construction des compétences visées.

Ressources : au-delà des ressources de l'établissement, de celles des différents partenaires et lieux culturels, le professeur peut s'appuyer sur des banques de données numériques nationales. Par ailleurs, il faut guider l'élève dans la construction d'une bibliographie qui l'accompagnera dans son parcours de lycéen, voire d'étudiant.

Carnet de bord : trace des expériences de danseur, chorégraphe, spectateur, critique et chercheur. Guidé par le professeur, l'élève, de manière autonome, l'enrichit d'expériences menées hors du lycée. Son élaboration dès la seconde, peut contribuer à l'évaluation des apprentissages et permettre une différenciation des contenus.



Outils



Le professeur peut s'appuyer sur des outils pratiques et théoriques pour construire les contenus d'enseignement et permettre à l'élève de vivre des expériences de danseur, de chorégraphe, de spectateur, de critique,

Outils relatifs au corps en mouvement

Ils permettent de penser, d'analyser et d'agir. Des outils pratiques guident la mise en mouvement du corps (techniques du mouvement dansé, relations à l'espace et au temps, notions de présence, d'écoute, etc.), d'autres guident l'analyse du corps en mouvement (anatomie, prise de conscience du corps, théorie de l'analyse de Laban, analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, etc.).

Outils de l'écriture chorégraphique

L'élaboration d'un projet chorégraphique repose sur une diversité de processus de composition qui génèrent une pluralité d'écritures. L'élève sera initié à différents outils de composition, issus de la danse et empruntés à d'autres arts et, au-delà du corps, à d'autres matériaux artistiques.

Outils de la réception et de l'analyse d'oeuvre

C'est dans la dimension de rencontre avec le public qu'une forme chorégraphique acquiert son statut d'oeuvre. L'élève doit être guidé dans ce travail de réception et d'analyse : il apprend à identifier un dispositif spectaculaire avec des outils de lecture de l'écriture chorégraphique, scénographique et dramaturgique.

Outils de référence aux oeuvres et aux artistes

L'élève apprend à collecter des références, à se les approprier, à les utiliser pour nourrir sa pensée et sa pratique. Il pourra expérimenter différents usages de la référence (énonciation, citation, emprunt, recyclage, hybridation, etc.).



Un programme limitatif

fait l'objet d'une actualisation régulière dans une publication officielle complémentaire, enrichit les thèmes d'étude par des références à des œuvres, à des artistes ou à des courants.

Conçu en lien avec le ministère de la Culture et de la Communication, il constitue un dénominateur commun et assure la qualité et le renouvellement des contenus d'enseignement.

Il vient nourrir le partenariat avec la structure culturelle. Il oriente les sujets des épreuves certificatives, garantissant ainsi le caractère national du baccalauréat.

[Le lac des cygnes](#)



La danse Hip Hop



Programme limitatif première 2022

Note de service
du 10 juin 2022





Synthèse du programme

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE DE DANSE EN CLASSE DE PREMIERE (4 HEURES HEBDOMADAIRES)

Enjeux et finalités	<p>Aborder l'art de la danse, objet de connaissances en acte, par une approche à la fois sensible et scientifique prenant en compte la diversité de ses esthétiques et de ses pratiques.</p> <p>Acquérir des outils et des méthodes permettant de porter un regard éclairé sur la danse et de nourrir une pensée critique.</p> <p>Aider l'élève à construire son projet d'orientation en lui permettant, par les expériences vécues en danse, de construire un itinéraire de formation singulier.</p>		
Attendus de fin de lycée	<p>S'engager corporellement et publiquement en explorant la relation à soi, la relation à l'autre, la relation à l'environnement.</p> <p>Conduire un travail chorégraphique singulier, personnel selon une pratique de recherche.</p> <p>Mener une analyse sur le mouvement, l'œuvre, l'artiste, la danse, en les situant dans leurs divers contextes. Rendre compte de ses acquis et de ses potentialités, et être en capacité de valoriser ses atouts.</p>		
Compétences	<p style="text-align: center;">Créer</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mobiliser le corps en danse selon différents registres expressifs ou esthétiques. – Revisiter en actes des démarches artistiques, identifiées dans les œuvres étudiées. – Créer un objet chorégraphique en mettant en jeu un ou des processus de composition. 	<p style="text-align: center;">Analyser</p> <ul style="list-style-type: none"> – Recevoir de manière sensible une proposition chorégraphique. – Décrire et analyser les images du corps dansant à partir de différents supports d'observation. – Observer une œuvre selon différents axes de lecture pour en dégager les éléments constitutifs et la situer dans ses contextes. 	<p style="text-align: center;">Restituer</p> <ul style="list-style-type: none"> – Présenter et interpréter une composition chorégraphique. – Rendre compte de sa propre expérience dansée à l'écrit. – Discuter ou débattre de la danse à l'oral.
Thèmes d'étude	Le corps en danse		La danse, entre continuités et ruptures
Évaluation	<p>Une évaluation continue, progressive et explicite pour tous, dans le cadre du contrôle continu.</p> <p>Une épreuve commune pour les élèves ne poursuivant pas l'enseignement de spécialité danse en classe de terminale.</p>		